



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Programme d'innovation forestière- Centre canadien sur la fibre de bois

*Guide de présentation d'une demande de contribution au Programme
d'innovation forestière-Centre canadien sur la fibre de bois*

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2016

Ressources naturelles Canada
DE NATURE INVENTIVE

Canada

1. Contexte

Dans le cadre du [Programme d'innovation forestière](#), le [Centre canadien sur la fibre de bois \(CCFB\)](#) finance des activités de recherche, de développement et d'échange de connaissances dans le secteur forestier du Canada pour l'aider à poursuivre sa transformation en cours et à assurer sa compétitivité.

1.1 À propos du Centre canadien sur la fibre de bois

Le [Centre canadien sur la fibre de bois \(CCFB\)](#) est une direction du [Service canadien des forêts \(SCF\)](#) de [Ressources naturelles Canada \(RNCAN\)](#) qui a des employés dans tout le Canada.

En 2006, le SCF a créé le CCFB en tant que nouvelle unité de recherche ayant pour but de devenir la référence nationale en matière de production et de caractérisation de la fibre de bois au Canada le long de la chaîne de valeur forestière pour favoriser la compétitivité du secteur forestier du Canada. Le CCFB a pour but de s'intégrer étroitement avec [FPIInnovations](#), un institut national de recherche forestière sans but lucratif, et de fournir des solutions novatrices qui ajoutent de la valeur au secteur forestier du Canada. La recherche du CCFB s'appuie sur des collaborations solides avec les provinces, l'industrie et les universités pour produire des résultats de grande valeur bien ciblés qui accroîtront en fin de compte les avantages économiques pour le secteur forestier du Canada.

Aujourd'hui, FPIInnovations et le CCFB fournissent la capacité intellectuelle de base nécessaire pour mettre en œuvre un programme de recherche complet qui recouvre la totalité de la chaîne de valeur forestière, des génomes des arbres au marché des produits de consommation finaux.

2. Objectifs du CCFB

Le CCFB finance et favorise les activités de recherche scientifique qui contribuent à la compétitivité de l'industrie forestière canadienne. Ses objectifs consistent à développer, à améliorer et à communiquer les connaissances et les outils liés à la fibre de bois dans deux domaines de recherche sur lesquels s'appuie la prise de décisions en matière de gestion forestière : la caractérisation de la ressource et la production de ressources.

2.1 Caractérisation de la ressource

La recherche sur la caractérisation de la ressource porte essentiellement sur la création d'inventaires forestiers et d'outils et de techniques d'évaluation afin de quantifier, d'évaluer et de comprendre de façon plus précise les principaux attributs de la fibre des forêts canadiennes et de fournir des outils pour améliorer la prise de décisions des forestiers. De la recherche est réalisée sur l'identification semi-automatisée d'essences, le perfectionnement de la résolution des inventaires forestiers améliorés, les modèles de prévision de la productivité, l'expansion de l'inventaire forestier, la compréhension des caractéristiques de la fibre de bois et la caractérisation des résidus d'origine forestière pour une récolte, une conversion et une utilisation économiques.

Enfin, la recherche sur la caractérisation de la ressource s'emploie à comprendre comment une fibre de bois de qualité est créée, mise en valeur et optimisée afin de produire un inventaire forestier intelligent et moderne permettant aux forestiers d'exploiter de façon durable et concurrentielle les ressources forestières au Canada.

2.2 Production de ressources

La recherche sur la production de ressources est axée sur les outils et les applications qui contribuent à une forêt de l'avenir à valeur ajoutée à l'aide de la génétique, de la génomique, de la biotechnologie ou des nouvelles techniques sylvicoles. La recherche met l'accent sur la génétique et la génomique forestières pour accélérer la production d'arbres ayant des caractéristiques souhaitables, sur l'embryogenèse somatique comme technique de reproduction et sur la foresterie multivariétale en tant que système pouvant être mis en œuvre. Le résultat de la production de ressources met au point et en œuvre et transfère aux utilisateurs finaux des technologies novatrices qui facilitent la vérification des décisions de gestion ou interventions quantifiant l'incidence sur la production, la qualité, le coût ou la valeur de la fibre future. Des méthodes sont en élaboration pour approvisionner en matière première le secteur de la transformation.

Pour obtenir une description complète des domaines de recherche du CCFB, consultez l'annexe II, Description détaillée des domaines de recherche du CCFB.

3. Projets de recherche et bénéficiaires admissibles

3.1 Bénéficiaires admissibles

Les bénéficiaires admissibles peuvent comprendre :

- les universités, collèges et autres établissements d'enseignement;
- les provinces;
- les entreprises qui fabriquent des produits forestiers et possèdent des installations de production existantes de produits forestiers situées au Canada;
- les entreprises qui fournissent des matériaux, produits ou services aux entreprises de produits forestiers définies ci-dessus;
- les établissements de recherche sans but lucratif.

3.2 Projets et activités admissibles

Les projets admissibles doivent démontrer clairement qu'ils appuient les objectifs du CCFB énoncés à la section 2.

3.2.1 Caractérisation de la ressource et production de ressources

Le financement peut être accordé à des projets portant sur la caractérisation de la ressource ou sur la production de ressources, telles qu'elles ont été décrites dans la section 2. Les activités admissibles faisant partie de cette catégorie peuvent consister en du travail sur le terrain, du travail technique et de laboratoire, de la modélisation informatique et de l'analyse économique.

3.2.2 Échange de connaissances

L'échange de connaissances joue un rôle important dans l'assurance de résultats de recherche qui sont fournis au secteur forestier en temps opportun et de façon complète. Les activités d'échange de connaissances mettent l'accent sur une résolution des problèmes fondée sur la collaboration par l'échange de connaissances scientifiques, technologiques et organisationnelles afin de soutenir l'apprentissage mutuel et l'application des connaissances au sein du secteur forestier.

La nature des projets admissibles relevant de l'échange de connaissances sera nationale, mais leur exécution aura lieu au niveau régional. Les activités devraient suivre le cheminement de

l'adoption qui commence par la sensibilisation auprès d'un vaste public, se poursuit par des activités visant à susciter l'intérêt d'un public choisi et finissent par appuyer auprès d'un public ciblé la décision ayant comme objet l'adoption.

Les activités peuvent consister, sans s'y limiter, en des conférences, des ateliers, des études de cas, des produits issus d'échanges de connaissances (sur papier, électroniques ou virtuels), des collaborations régionales et des séries de conférences électroniques.

Pour tous les projets admissibles, d'autres activités pertinentes répondant aux objectifs du Programme peuvent être jugées admissibles au financement et seront examinées en fonction de chaque cas.

3.3 Coûts admissibles

Les coûts admissibles se rapporteront directement aux objectifs du CCFB et engloberont ce qui suit :

- salaires et avantages sociaux, y compris des employés à temps plein, nommés pour une période déterminée et contractuels du bénéficiaire engagés dans l'exécution des projets (aux fins des accords de contribution avec FPIInnovations, seulement le salaire direct est admissible);
- services professionnels et techniques, y compris services de recherche, de consultation, de génie, de métiers et de laboratoire;
- services de recherche universitaire (par exemple, coûts non salariaux associés aux analyses de laboratoire, à l'entreposage, etc.);
- matériaux et fournitures jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par article;
- voyages, y compris les repas et l'hébergement ;
- publication, impression et autres services médiatiques;
- TVP, TVH et TPS, après déduction de tout escompte auquel le bénéficiaire a droit;
- coûts indirects (Les coûts indirects admissibles seront un pourcentage des coûts admissibles remboursés par projet sans dépasser 15 %. Les bénéficiaires devront justifier les coûts indirects.) *(Les coûts indirects sont : le soutien administratif que les employés du promoteur du projet apportent directement au projet, évalué sur la même base que le temps de travail du personnel, le chauffage, l'électricité, les dépenses en télécommunications, et d'autres dépenses d'exploitation, pourvu qu'elles soient directement liées au projet.)*

Les coûts engagés avant l'exécution d'un accord de contribution ne seront pas admissibles à un remboursement.

4. Financement

4.1 Limite de financement

RNCan entend financer de 15 à 20 projets. Le financement total disponible pour tous les projets s'élève à 700 000 \$.

Toutes les activités des projets doivent se dérouler pendant l'exercice 2016-2017 (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017). La date de début des coûts admissibles à rembourser par RNCan est celle de la signature de l'accord de contribution par le Ministère. La date de fin des coûts admissibles sera au plus tard le 31 mars 2017.

4.2 Affectation des fonds

Les affectations des fonds seront établies en fonction de la contribution relative du travail proposé :

- à l'atteinte des objectifs du CCFB ainsi que
- du montant demandé par le demandeur et du financement global disponible.

Une préférence sera accordée aux propositions qui :

- démontrent clairement que le projet peut être mené à bien à l'intérieur de l'exercice financier;
- s'appuient sur des fonds supplémentaires d'autres sources;
- démontrent clairement qu'elles tireront de plus grands avantages pour les intervenants externes et assureront une optimisation des ressources pour RNCan.

Voici d'autres facteurs qui peuvent être pris en considération :

- répartition régionale du financement;
- solide démonstration du travail en collaboration avec RNCan
- financement représentatif dans tout le Canada

RNCan se réserve également le droit de négocier les sommes à octroyer aux demandeurs, d'après les critères ci-dessus. Les autres propositions de projets reçues pendant l'année seront évaluées en fonction des critères ci-dessus, selon la disponibilité des fonds.

4.3 Dispositions relatives au cumul

L'aide fournie aux projets ne sera que le minimum nécessaire pour contribuer à l'atteinte des objectifs énoncés et des résultats attendus du Programme.

Les projets approuvés seront admissibles à une aide gouvernementale totale ne dépassant pas 100 p. 100 des coûts admissibles totaux. La portion fédérale de cette aide gouvernementale ne peut non plus dépasser 100 p. 100.

Les demandeurs devront indiquer toutes les sources de financement, y compris les contributions d'autres sources fédérales, provinciales/territoriales, municipales et de l'industrie au début et à la fin du projet.

4.4 Sous-traitance

Le bénéficiaire doit accepter ce qui suit dans le cadre de tout accord de contribution signé avec RNCan.

- Il ne doit pas sous-traiter le projet en totalité ou en partie, sauf disposition contraire dans la proposition.
- Il doit aviser le ministre et obtenir son autorisation écrite relativement à tout contrat qu'il conclut avec un tiers pour réaliser des travaux du projet lorsque l'estimation du coût des travaux à exécuter dépasse **vingt pour cent (20 %)** de la contribution, et l'avis doit inclure une description de la portée et de la nature des travaux sous-traités, l'identité de l'entrepreneur et le coût estimatif des travaux sous-traités.

4.5 Base de paiement et rapports

Les paiements seront versés en fonction d'un remboursement des coûts admissibles engagés et des jalons de projet mesurables et préétablis consignés dans les rapports d'étape signés.

Conformément à la *Directive sur les paiements de transfert* du Conseil du Trésor, des avances de fonds peuvent être autorisées lorsque le bénéficiaire en fait la demande et selon une évaluation de ses besoins, niveaux de risque et exigences en matière de trésorerie.

RNCan peut retenir un pourcentage de chaque paiement jusqu'à ce que toutes les conditions de rapports et financières soient satisfaites.

Le bénéficiaire devra présenter les rapports types suivants (les modèles étant fournis par RNCan) pour la durée du projet :

- rapports d'étape de mi-exercice et de fin d'exercice comprenant les budgets à jour;
- rapports financiers présentant les coûts admissibles engagés avec chaque demande de paiement;
- rapports des mesures de rendement établies dans l'accord de contribution au mi-exercice et à la fin de l'exercice;
- rapport détaillé final une fois le projet terminé qui décrit comment celui-ci a contribué à la réalisation des objectifs, des avantages et des indicateurs clés de rendement définis dans l'accord.

Les bénéficiaires peuvent être appelés à respecter des exigences supplémentaires en matière de rapport dans certains accords de contribution. Celles-ci feront toutefois l'objet de négociations. Une communication régulière entre RNCan et les bénéficiaires sera instaurée afin de surveiller les progrès.

5. Vérification des bénéficiaires

RNCan peut procéder à une vérification financière des coûts admissibles engagés par un bénéficiaire. Les bénéficiaires seront donc tenus de conserver tous les documents financiers relatifs à un projet financé pendant au moins trois ans après la date d'achèvement du projet.

6. Processus de demande et d'examen

6.1 Calendrier du processus de demande

Voici le calendrier du processus de demande :

Publication de la demande de propositions de projet : 25 février 2016

Date finale de soumission des propositions de projet : 11 avril 2016

Évaluation initiale de l'admissibilité : 14 avril 2016

Les demandeurs pris en considération seront contactés pour la négociation du financement. Remarque : Les accords de contribution ne peuvent commencer avant le 1^{er} avril 2016 et ne se poursuivront pas au-delà du 31 mars 2017.

Le calendrier ci-dessus est sujet à changement. Toute modification sera communiquée au moyen de ce site Web.

6.2 Présentation d'une proposition de contribution

Pour demander une contribution, [envoyez une demande remplie à la boîte aux lettres du projet du CCFB](#).

La date limite de présentation des demandes est **le 11 avril 2016, à 23 h 59 (HAP)**.

6.3 Demande

La demande comprendra, mais non de façon limitative :

- une description détaillée du projet y compris les objectifs, livrables et résultats attendus, des délais et des coûts;
- une présentation de la façon dont le projet appuie les objectifs du CCFB;
- une identification du participant principal et des autres collaborateurs, gouvernements, organisations ou organismes et entrepreneurs participant au projet;
- une description du plan financier, y compris l'établissement de toutes les sources de financement;
- une méthode de mesure du rendement du point de vue des résultats de recherche
- la capacité de l'équipe à exécuter les travaux proposés;
- le financement total (demandé et obtenu des autres sources indiquées, en espèces et en nature, preuve à l'appui) évalué par rapport aux livrables et à l'échéancier du projet.

Le formulaire de demande est accessible ici : [Demande de contribution au Programme d'innovation forestière-Centre canadien sur la fibre de bois](#).

6.4 Processus d'examen et de sélection des propositions

Toutes les propositions de projet de recherche et d'échange de connaissances seront soumises à un comité d'évaluation qui en vérifiera l'exhaustivité, la pertinence et le respect des critères ci-dessous.

Les demandes visant un projet de recherche et d'échange de connaissances seront examinées et évaluées par RNCAN en tenant compte de ce qui suit :

6.4.1 Exhaustivité

Toutes les sections du formulaire de demande/modèle de proposition (section 6.3) doivent être remplies, y compris le bloc-signature. Le défaut de fournir tous les renseignements nécessaires dans le formulaire peut entraîner le rejet de la proposition.

6.4.2 Admissibilité

Admissibilité des bénéficiaires, des activités et des coûts (section 3)

6.4.3 Pertinence

Les projets proposés doivent présenter un intérêt pour les objectifs du CCFB (section 2.1). Par exemple :

- Le projet permettra-t-il d'acquérir ou d'améliorer les connaissances dans les domaines, sans en exclure d'autres, des inventaires forestiers améliorés, des biorésidus, de la recherche génomique/génétique et de la caractérisation de la fibre de bois?

- Le projet propose-t-il des outils, techniques ou applications pour améliorer la prise de décisions d'aménagement forestier?
- Quelle est l'ampleur des possibilités d'échange de connaissances appuyées par le projet pour atteindre les utilisateurs finaux? Les produits et techniques de d'échange de connaissances appropriés sont-ils utilisés?

Les demandeurs sont encouragés à présenter des lettres d'engagement d'utilisateurs finaux exposant en détail leur besoin pour la recherche ou l'application proposée et leur niveau d'implication dans le projet.

7. Communiquez avec nous :

Veillez adresser toute demande ou question à la [boîte aux lettres du projet du CCFB](#). Les questions reçues à propos du processus de demande seront affichées sur le site de notre Foire aux questions pour que tous les demandeurs éventuels puissent en profiter, ainsi que pour assurer la transparence et l'équité du processus de demande. Nous n'incluons aucun renseignement identifiant dans ces questions et les pages seront mises à jour au fur et à mesure que des questions seront reçues et recevront une réponse.

Annexe I Liens importants

Renseignements généraux

Pour de plus amples renseignements à propos du PIF ou de toute organisation mentionnée dans le présent appel de propositions, veuillez visiter les sites Web suivants :

[Ressources naturelles Canada](#) (RNCan)
[Service canadien des forêts](#) (SCF)
[Programme d'innovation forestière](#) (PIF)
[Centre canadien sur la fibre de bois](#)
[FPInnovations](#)

Formulaire de demande

Le formulaire de demande se trouve ici : [Demande de contribution au Programme d'innovation forestière-Centre canadien sur la fibre de bois](#).

Pour présenter une demande de contribution au Programme d'innovation forestière-Centre canadien sur la fibre de bois, [envoyez une demande remplie à la boîte aux lettres du projet du CCFB](#).

Par souci de concision, dans le présent document, nous faisons référence à la boîte aux lettres du projet du CCFB. Voici l'adresse complète de la boîte aux lettres, au cas où vous en auriez besoin :

NRCan.canadian_wood_fibre_centre-centre_canadien_sur_la_fibre_de_bois.RNCan@canada.ca

Annexe II Description détaillée des domaines de recherche du CCFB

L'une des principales préoccupations du CCFB consiste à fournir un portefeuille d'applications de recherche et d'activités d'échange de connaissances relevant de deux domaines de base : la caractérisation de la ressource et la production de ressources. Voici quelques exemples de recherches dans chaque domaine :

Caractérisation de la ressource

Ce domaine de base facilite la collaboration en vue de dresser un inventaire amélioré et rentable des grandes zones forestières selon des résolutions spatiales qui appuieront les décisions politiques et commerciales aux niveaux stratégique, tactique, et opérationnel. Ce travail est fondé sur les progrès importants réalisés au cours des six dernières années au moyen de l'imagerie numérique LiDAR aérienne et terrestre à haute résolution, et sur la capacité de modélisation statistique.

Voici quelques domaines de recherche qui font partie de la caractérisation de la ressource :

Méthodes améliorées pour les inventaires forestiers

L'échantillonnage, l'estimation et la gestion des données spatiales sont des composantes essentielles des inventaires forestiers améliorés. L'utilisation de technologies et de procédures nouvelles et existantes sera étudiée sur le plan de leur pertinence en vue d'améliorer leur utilisation opérationnelle aux fins de l'inventaire et de la planification des aménagements forestiers.

Amélioration du rapport coût-efficacité de l'exactitude des inventaires de ressources forestières

Les améliorations apportées aux capteurs et au traitement seront étudiées en vue de réduire le coût de l'adoption de la technologie de télédétection utilisée pour les inventaires forestiers, tout en améliorant la précision de l'information fournie et en élargissant la gamme d'applications auxquelles l'information est appliquée.

Détermination des essences à distance

À la faveur de ces recherches, il sera possible d'accroître la capacité d'identifier les essences à distance, d'une façon cohérente, objective et automatisée, dans le cadre des inventaires forestiers améliorés.

Prédictions relatives aux sites

La connaissance des caractéristiques de productivité du site sous-jacent à une forêt permet aux gestionnaires forestiers d'affecter les investissements sylvicoles de façon plus efficace et efficiente et d'atténuer les impacts environnementaux. Les recherches fourniront des méthodes permettant de prévoir spatialement et cartographier l'état des sols et des sites.

Accroître l'inventaire

Les forêts ne sont pas des entités statiques. La compréhension et la capacité de prévoir l'approvisionnement futur en bois sont fondamentales pour une bonne gestion forestière. Les recherches établiront un lien entre les prédictions de productivité spatiales et la connaissance de la croissance et du rendement en vue de générer de meilleures projections des inventaires.

Attributs des fibres

La connaissance des caractéristiques des fibres de bois est essentielle pour acheminer le bon bois vers la bonne usine, au bon moment. Les recherches permettront d'élaborer des méthodes pour déterminer spatialement les caractéristiques intrinsèques des fibres des ressources ligneuses actuelles et futures.

Indicateurs de durabilité

Pour exercer une bonne gestion forestière, il faut traiter notamment d'aspects comme l'évaluation et l'identification de l'habitat de la faune, les indicateurs écologiques, la gestion des risques d'inondation, la protection des cours d'eau et la stabilité des pentes. Les recherches dans ces domaines et d'autres fourniront de l'information et une orientation relativement à la production durable et écologique des produits du bois.

Production de ressources

Les responsables de ce domaine de base élaborent et mettent en œuvre une technologie novatrice en vue d'aider à produire, à partir des forêts futures, un meilleur approvisionnement en bois dont les fibres ligneuses possèdent les attributs souhaitables. Ce domaine de base se concentrera sur la compréhension, la prévision et l'optimisation de la disponibilité future d'attributs de peuplements forestiers, d'arbres et de fibres ligneuses qui déterminent le caractère convenable, la valeur et le coût des récoltes et de la transformation en produits finaux commercialisables.

Voici quelques domaines de recherche qui font partie de la production de la ressource :

Sélection génétique assistée par marqueurs

La force motrice sous-jacente aux recherches forestières génomiques, à savoir la sélection génétique assistée par marqueurs, réduit considérablement le temps nécessaire pour identifier et choisir les arbres possédant les caractéristiques souhaitables. Les recherches permettront de continuer d'opérationnaliser et de faire progresser la technologie.

Reproduction de semis d'arbres possédant les caractéristiques souhaitables

La réplication accélérée de techniques de production forestière permet de reproduire des semis d'arbres possédant les caractéristiques souhaitables en vue de leur plantation. Les chercheurs continueront d'améliorer la technologie.

Restauration et reconstitution des forêts

La plantation peut stimuler considérablement la production de fibres tout en réduisant la demande en fibres imposée aux forêts naturelles. Les recherches axées sur la restauration et la reconstitution des forêts se poursuivront sur les lieux qui conviennent et dans les bonnes conditions.

Systèmes de récoltes ligneuses à courte rotation

Un approvisionnement en ressources renouvelables en fibres spécifiques est utile pour les chaînes de production de produits bioénergétiques, de produits fabriqués à partir de la pâte et de produits de bioraffinage. Les recherches se poursuivront relativement aux systèmes de cultures ligneuses à courte rotation ayant des applications industrielles.

Utilisation de la biomasse forestière

Le secteur forestier peut diversifier son portefeuille de produits forestiers au sein de la nouvelle bioéconomie canadienne. Les recherches contribueront à faciliter la formulation de politiques, l'accès aux nouveaux marchés et la transformation du secteur forestier en quantifiant la récolte et l'utilisation de la biomasse forestière.

Courbes de rendement des attributs de la fibre

Des attributs spécifiques de la fibre peuvent permettre aux décideurs d'examiner les effets des stratégies d'aménagement forestier sur la valeur future des forêts plutôt que les volumes futurs uniquement. Les chercheurs continueront d'élaborer des courbes de rendement fournissant des prévisions de la valeur plutôt que simplement des prévisions des volumes.

Établir un équilibre entre la valeur actuelle et la valeur future

Dans le cadre des systèmes de coupe partielle, les décideurs doivent établir un équilibre entre la valeur actuelle du bois récolté et la valeur future des stocks résiduels en croissance. Les recherches seront axées sur l'optimisation à long terme des systèmes sylvicoles de coupe partielle.

Traitements sylvicoles optimaux

L'inclusion des attributs de la fibre en tant que variable comme réponse à l'environnement dans lequel un arbre croît, par exemple un régime sylvicole et les conditions des peuplements et des sites, permet d'établir des liens avec les caractéristiques de la fibre commerciales des peuplements modèles. Les recherches favoriseront la compréhension du lien entre les pratiques sylvicoles, les conditions des peuplements et le climat, d'une part, et les propriétés des fibres ligneuses commerciales, d'autre part.

Sites expérimentaux à long terme

Les données issues des sites expérimentaux à long terme sont le fondement de l'élaboration et de la validation des modèles qui sont utilisés pour optimiser les décisions en matière de traitement sylvicole. Les travaux se poursuivront en vue de recueillir, colliger et analyser les ensembles de données à long terme, ce qui permettra au CCFB de miser sur les investissements passés affectés à la recherche par le Service canadien des forêts (SCF) et ses partenaires tout en appuyant le développement de produits novateurs.

ANNEXE III FOIRE AUX QUESTIONS

Quelles sont les considérations en matière de propriété intellectuelle?

Toute propriété intellectuelle découlant du projet appartiendra au bénéficiaire ou lui sera cédée sous licence. Le bénéficiaire accordera au Canada une licence libre de redevance, non exclusive, irrévocable pour le monde entier, à perpétuité, afin d'utiliser les données et les renseignements contenus dans les rapports et de modifier ces rapports et documents.

Existe-t-il des considérations relatives à l'évaluation environnementale?

Les projets relevant du PIF seront évalués en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et d'autres lois applicables avant que le financement soit versé à un promoteur.

Des consultations sont-elles tenues auprès des Autochtones?

RNCan mènera des consultations auprès des Autochtones pour les projets relevant du PIF au besoin et au cas par cas. Pour établir s'il est nécessaire de tenir de telles consultations pour un projet, RNCan tiendra compte de l'obligation de consulter et des pratiques de bonne gouvernance, et ce, selon l'orientation ministérielle et fédérale fournie et en accord avec les conseillers ministériels et les services juridiques. Toute consultation auprès des Autochtones requise pour un projet donné sera effectuée avant que le financement soit versé à un promoteur.

Et si j'ai d'autres questions?

Les questions reçues à propos du processus de demande seront affichées sur le site de notre Foire aux questions pour que tous les demandeurs éventuels puissent en profiter, ainsi que pour assurer la transparence et l'équité du processus de demande. Nous n'incluons aucun renseignement identifiant dans ces questions et les pages seront mises à jour au fur et à mesure que des questions seront reçues et recevront une réponse.